Décembre 2023

le MAG'

DOSSIER
Le logement locatif public à Lanvallay
pages 4-5-6

Les portes ouvertes Ti Rouffs
page 12

Faciliter les initiatives économiques
page 16

Edito

La salle des fêtes de Lanvallay rouvre ses portes !

En janvier, **la commune retrouvera le plein usage de ses salles**, complémentaires entre elles : la plus petite est aussi la plus ancienne, rénovée en 2019, au cœur d'un jardin remarquable, c'est bien sûr **la salle du Verger à Saint-Solen**. Très prisées pour des spectacles, repas, activités associatives, **les salles des fêtes et Saint-James de Tressaint** ont bénéficié d'une attention particulière (passage en luminaires led dans la salle des fêtes et remplacement des radiateurs en convecteurs plus performants dans les deux salles).

Vœux 2024

Les vœux se tiendront **le 26 janvier dans la salle des fêtes de Lanvallay**. Ils seront suivis par le théâtre des Troubadours, puis la reprise de repas et événements !

Pour lui donner davantage de potentiel, sa rénovation aura coûté plus cher que prévu initialement, mais néanmoins un tiers de moins qu'une salle neuve. Ainsi, cet équipement majeur reste en centre-bourg, qui doit rester un « tout », porteur de vie et de Vivre Ensemble par ses équipements, ses commerces, ses événements. Nous sommes fiers de ce choix, très soutenu par l'Etat, la Région, le Département, et conforme à l'objectif de préservation des terres agricoles.

Habiter à Lanvallay, c'est en effet bénéficier de services, d'équipements et d'espaces publics de qualité… Mais encore faut-il pouvoir se loger.

L'habitat locatif public

Nous avons justement choisi le thème du « logement locatif public » pour le dossier phare du magazine. Nous choisissons ces mots plutôt que ceux de « logement social » pour une raison très simple : plus de 70 % d'entre nous pouvons y prétendre. **Ces logements ne concernent donc pas les plus vulnérables, mais bien la majeure partie de la population.**

Dans son parcours de vie, chacun d'entre nous peut avoir besoin d'un logement locatif public à un moment donné. En facilitant leur développement, par notre principal bailleur Néotoa, mais aussi Emeraude Habitation et Armorique Habitat, la commune répond à deux enjeux : celui de la demande croissante et mal satisfaite (le parc existant est saturé) et celui de la loi SRU qui demande aux communes de plus de 3 500 habitants d'en accroître le nombre.

A très bientôt dans les allées du Village de Noël, à la cérémonie des vœux ou ailleurs, et au nom de toute l'équipe municipale je vous souhaite d'excellentes fêtes !

Bruno RICARD
Maire de Lanvallay

Tout en images

› Forum des associations, *28 août*

› Réalisations des enfants de l'école des Colibris pour la Journée de la Paix, *25 septembre*

Sommaire

pages 4-5-6
DOSSIER
Le logement locatif public à Lanvallay

Une mission d'intérêt général
Le parc locatif public à Lanvallay
Les différents types de logements
Comment faire sa demande de logement ?

page 7
SE DÉPLACER

Mieux partager un espace de circulation sécurisé
L'éclairage à vélo

pages 8-9
SORTIR

Instants de culture à Lanvallay
La bibliothèque et ses coulisses
Les coups de cœur de la bibliothèque

pages 10-11
PARTAGER

Rencontre avec… Nathalie Fossembas-Hellio, coordinatrice du lien social
Les rendez-vous numériques
Les infos solidaires

pages 12-13
ÉCO-AGIR

Les portes ouvertes Ti Rouffs
Une bande dessinée en préparation !
Améliorer et entretenir sa haie

pages 14-15
GRANDIR

Au cœur de la politique du Bien grandir avec Yann Gouadjelia
Les Olympiades des écoles
Retour sur un été à l'accueil de loisirs
De nombreuses activités le midi
Les séjours été du Local Jeunes

page 16
DÉVELOPPER

Faciliter les initiatives économiques

page 17
PARTICIPER

Un conseil municipal des enfants en action
Devenir jeune porte-drapeaux

pages 18-19
DÉCOUVRIR

Les jumelages
Yves Castel vous raconte… Edmond de Blay
Partez sur les traces des arbres remarquables

page 20
LA MINORITÉ S'EXPRIME

page 21
AGENDA

page 22
L'agglo dans votre commune : la crèche Lanv'ol
Infos pratiques

page 23
Le conseil en bref
L'État civil

Visite de chantier du centre technique municipal, *7 octobre*

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, *11 novembre*

Directeur de la publication : Bruno Ricard, Maire. Responsable de la publication : Thomas Cassigneul, Maire adjoint en charge de la communication.
Conception : service communication. Illustrations : Freepik - Crédits photos : élus et services de la mairie de Lanvallay.
Couverture : décoration réalisée par les Jardins solidaires pour les portes ouvertes Ti Rouffs.
Impression : Papier recyclé, labellisé Imprim'vert - Edition Décembre 2023

DOSSIER
Le logement locatif public à Lanvallay

Une mission d'intérêt général

À l'heure où la question du logement préoccupe particulièrement les Français, ce dossier vous donne des éléments qui vous permettront d'avoir une idée la plus exacte possible de l'habitat locatif public en France et plus particulièrement à Lanvallay.

Le logement constitue, avec l'emploi et la santé, un sujet majeur pour les Français. Dans un contexte de précarité accrue et d'inflation des prix de l'habitat, il est important de disposer de solutions publiques de logements, alternatives et complémentaires au marché privé, surtout lorsque ce dernier tend à s'emballer. Cette mission est essentielle pour **préserver notre cohésion sociale et un meilleur Vivre Ensemble**.

Favoriser la mixité sociale

La place du logement locatif public, son avenir, sa modernité et son ancrage dans nos valeurs républicaines sont importants pour animer le débat citoyen. La mixité sociale repose sur la volonté politique de **faire cohabiter, dans une zone géographique donnée, des personnes de catégories socioprofessionnelles, de niveaux de vie, d'âge et/ou de cultures différents.**

En France, la mixité sociale est reconnue comme un moyen de combattre l'exclusion et la fracture sociale, et de faciliter le Vivre Ensemble.

Des lois auxquelles doivent se conformer les communes

Les communes sont obligées de se conformer aux contraintes de la **loi Solidarité et renouvellement urbain** (Loi SRU) et de la **loi Climat et résilience**. La première nous oblige à construire davantage de logements à loyer modéré tandis que la seconde réduit considérablement les possibilités d'étalement urbain (Zéro artificialisation nette).

La loi SRU

Adoptée en 2000, la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain a modifié le droit de l'urbanisme et du logement en France.

La loi a été élaborée autour de trois exigences :

- une plus grande **solidarité** ;
- un encouragement au **développement durable** ;
- un renforcement de la **démocratie** et de la décentralisation.

L'une des mesures phares vise à développer le logement social dans les communes de plus de 3 500 habitants, situées dans une zone agglomérée de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une ville de plus de 15 000 habitants. Ces dernières doivent atteindre **25 % de logements sociaux** sur le total des résidences principales.

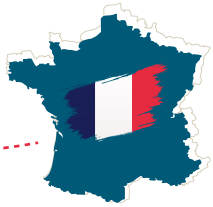

En France, le parc locatif public, c'est

15 % des résidences principales

plus de **10 millions** de personnes logées

480 000 familles qui y emménagent chaque année

Aujourd'hui, le logement locatif public représente 11,6 % des logements à Lanvallay.

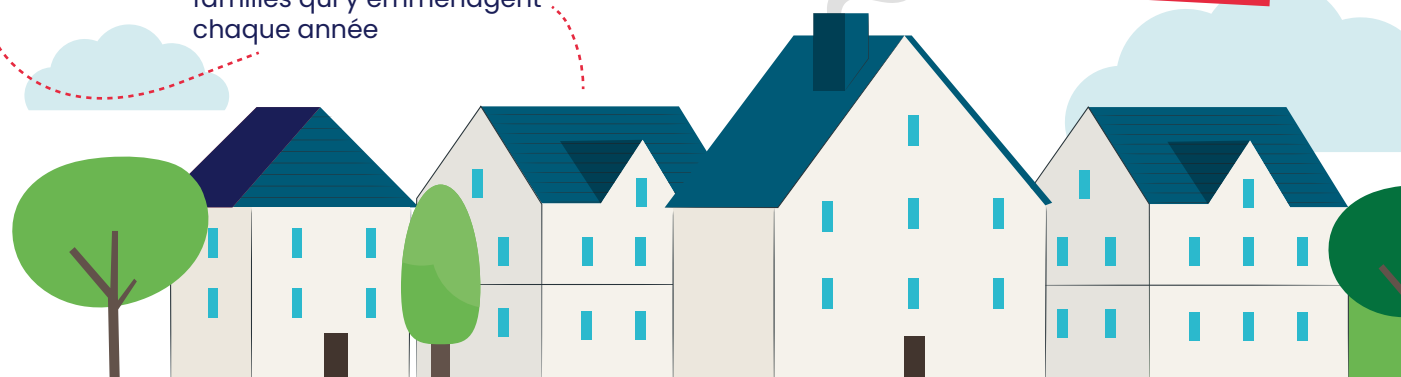

“Notre commune est attractive pour diverses raisons dont la proximité de Dinan et la présence des réseaux de transport Dinamo et BreizhGo. Le logement locatif public est un levier qui permet de répondre à une demande toujours croissante de logements.”

Sophie TROUBADOURS
Adjointe aux solidarités et à la prévention

Le parc locatif public à Lanvallay

Il y a peu de mouvements et **peu de logements se libèrent**. Nous devons réussir à respecter les objectifs de la loi SRU et du PLUI H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat), mais le retard pris est important. Pour rattraper ce retard, **il faudrait tendre vers 300 logements locatifs supplémentaires** dans le parc public.

Lanvallay comptera **183 logements locatifs publics d'ici quelques mois**. Dans les opérations en cours de travaux sur la commune, **22 logements** locatifs publics seront livrés en **collectifs de 2 à 6 logements** maximum, s'ajoutant aux 161 logements déjà existants.

À Lanvallay, le parc locatif public, c'est

161 logements

dont

77 logements collectifs
Soit 48 % du parc locatif public

84 logements individuels
Soit 52 % du parc locatif public

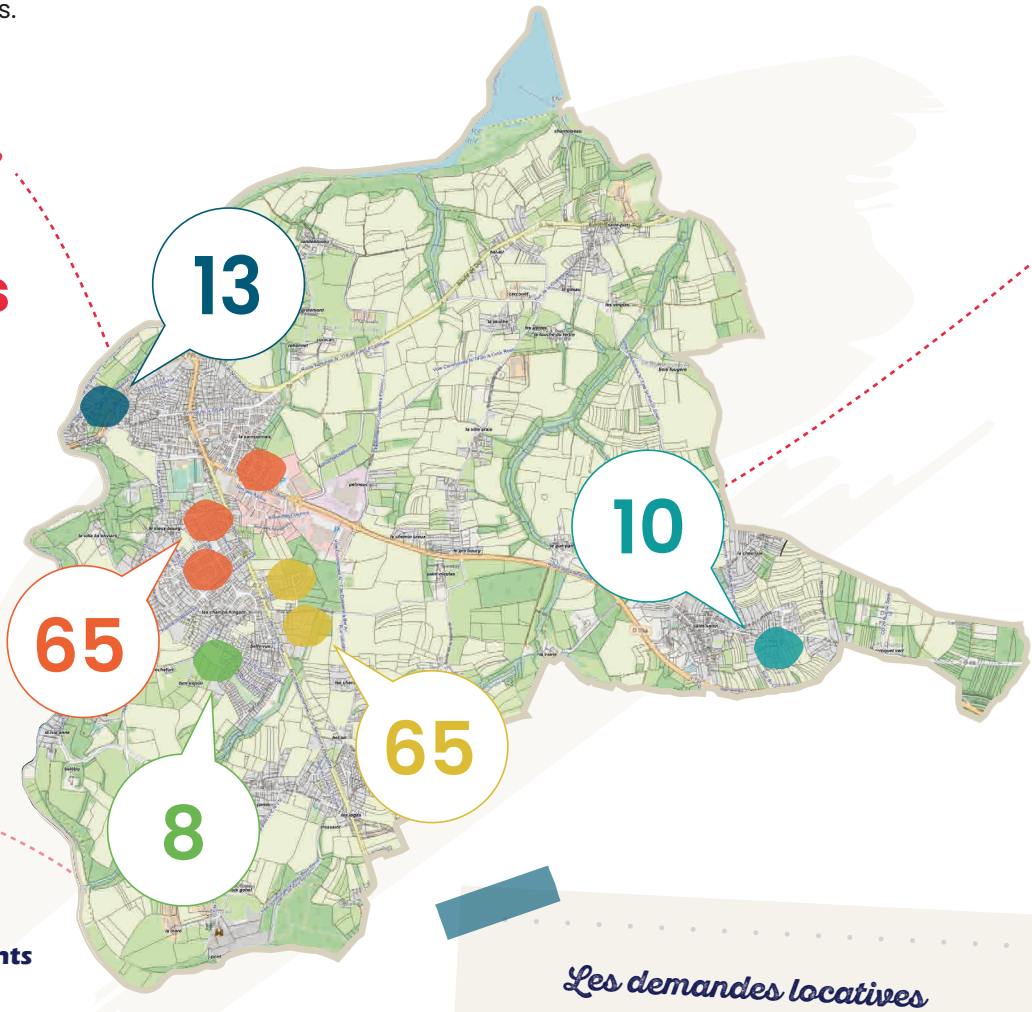

Répartition des logements locatifs publics actuels à Lanvallay

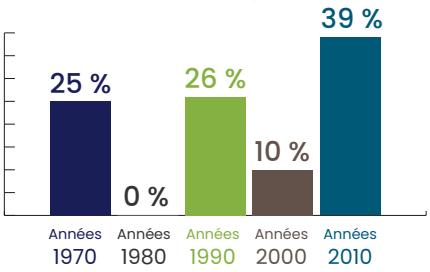

LES PÉRIODES DE CONSTRUCTION DU PARC LOCATIF PUBLIC

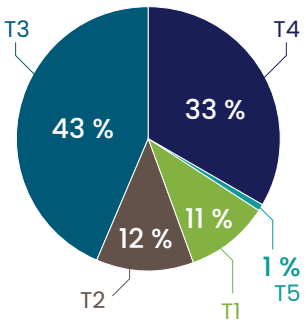

RÉPARTITION PAR TAILLE DE LOGEMENT

Les demandes locatives en chiffres

Aujourd'hui, la commune recense 760 demandes locatives publiques, dont 113 correspondent au choix n° 1 des demandeurs :

- **30 %** des demandes sont réalisées par des **personnes habitant déjà Lanvallay** ;
- **50 %** des demandes concernent des **personnes seules** ;
- **21 %** des demandes ont plus de 2 ans ;
- le premier motif de demande est lié à un **prix trop élevé** des logements dans le secteur privé.

Les différents types de logements

Les locataires peuvent accéder, sous certaines conditions, à des logements à loyer modéré. Ceux-ci sont désignés selon le mode de financement qui a permis de les construire : logements PLAI, PLUS, PLS. En contrepartie, les bailleurs, qu'ils soient privés ou publics, sont tenus d'appliquer des plafonds de loyers.

Pour les nouvelles opérations de logements locatifs publics, les règles tendent à répartir les logements ainsi : 30 % PLAI et 70 % PLUS.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de 70 % de la population française peut prétendre à un logement locatif public.

PLAI Prêt Locatif Aidé d'Intégration

Composition du ménage	Plafond de ressources
1 personne seule	12 032 €
4 personnes	23 457 €

Le logement PLAI est un logement locatif public destiné aux ménages aux **revenus les plus modestes**.

A LANVALLAY : 16 % DE LOGEMENTS PLAI

PLUS Prêt Locatif à Usage Social

Composition du ménage	Plafond de ressources
1 personne seule	21 878 €
4 personnes	42 417 €

Le logement PLUS est un logement locatif public classique. C'est **le dispositif le plus fréquemment mobilisé**. Ses caractéristiques prennent en compte un objectif de mixité sociale qui peut correspondre à une large majorité des Français.

A LANVALLAY : 81 % DE LOGEMENTS PLUS

PLS Prêt Locatif Social

Composition du ménage	Plafond de ressources
1 personne seule	28 441 €
4 personnes	55 142 €

Le logement PLS est un logement qui a bénéficié d'un financement **dans les zones au marché immobilier tendu**. Il est attribué aux familles aux revenus trop élevés pour accéder au logement locatif public classique.

A LANVALLAY : 3 % DE LOGEMENTS PLS

Comment faire sa demande de logement ?

1- LE DÉPÔT DE LA DEMANDE

Vous pouvez effectuer votre **demande de logement en ligne** :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Vous pouvez également obtenir un formulaire papier auprès de la commune de votre choix ou des agences de bailleurs sociaux. Le formulaire papier complété et les pièces justificatives peuvent être déposés auprès de votre commune, d'Action Logement ou des bailleurs sociaux.

2- LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE

Une fois votre demande en ligne effectuée ou votre formulaire papier déposé, votre dossier est enregistré et vérifié. Vous recevez ensuite une attestation d'enregistrement.

ATTENTION : votre demande est valable pendant 1 an. **Elle doit donc être renouvelée tous les ans** pour rester valide.

3- L'ATTRIBUTION DU LOGEMENT

Lorsqu'un logement correspondant à vos besoins se libère, le bailleur social réalise avec vous un entretien et vous permet de visiter le bien. Si celui-ci vous convient, votre dossier est présenté en **commission d'attribution des logements (CAL)** dont le fonctionnement est régi par le Code de l'habitat et de la construction. Cette commission devra statuer sur votre candidature. Une fois la décision prise, celle-ci vous est communiquée.

Les critères d'attribution

La commission prend en compte de nombreux critères : droit au logement opposable, situations d'urgence, handicap, antériorité de la demande, ressources, typologie des logements, etc.

“La rue est bien plus qu’un espace de circulation, c’est le lieu de la vie commune. La vigilance doit être partagée. Nous sommes tous automobilistes, piétons ou cyclistes un jour, bref des usagers de la route.”

Thierry NICOLAS
Adjoint au cadre de vie, aux itinéraires doux et à la transition écologique

Mieux partager un espace de circulation sécurisé

Lanvallay investit dans l’amélioration du cadre de vie de son territoire, notamment à travers le programme Opération de Revitalisation de Territoire (ORT).

Dans le cadre de la mise en place de « zones 30 » dans la commune, **les écluses situées aux Landes de Bellevue et aux Chanteries sont pérennisées** (reste la signalisation au sol et la peinture à finaliser lorsque les conditions météorologiques seront favorables). Les radars pédagogiques situés dans ces rues ont montré des vitesses et des flux de circulation importants.

Les entrées de ville doivent contribuer à l’identité de la commune. Il est important de marquer le différentiel de vitesse souhaité. **Une réflexion sur la rue du Lion d’Or**, véritable porte d’entrée de Lanvallay depuis Dinan, est en cours.

Ecluses aménagées pour réduire la vitesse :

aux Chanteries

aux Landes de Bellevue

Distances d’arrêt en fonction de la vitesse

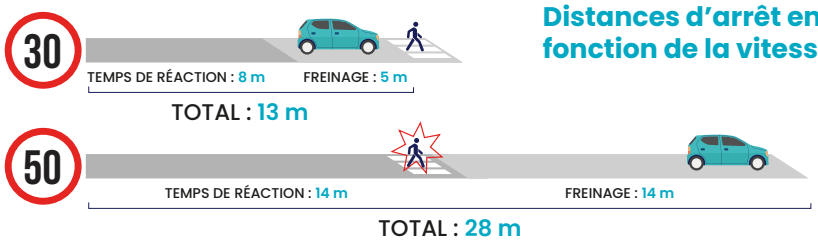

L’éclairage à vélo

Voir c’est bien, être vu, c’est vital !

Lorsque la nuit tombe, l’éclairage devient essentiel pour les cyclistes. Les feux avant et arrière, ainsi que les catadioptres, augmentent la visibilité des cyclistes sur la route. En améliorant la visibilité, **ils réduisent considérablement les risques d’accidents**, notamment dans des conditions de faible luminosité.

Les équipements obligatoires :

1 - Eclairage arrière rouge
2 - Eclairage avant blanc ou jaune
3 - Catadioptre arrière (réflecteur rouge)
4 - Catadioptre avant (réflecteur blanc)
5 - Réflecteurs de pédales
6 - Catadioptres de roue (réflecteur orange)
7 - Gilet haute visibilté*

Les équipements recommandés :

8 - Pneus à flancs réfléchissants
9 - Ecarteur de danger
10 - Pinces à vélo réfléchissantes

* Obligatoire hors agglomération la nuit et lorsque la visiblité est insuffisante.

“Concerts, spectacles, balades… : ces six derniers mois, la culture était encore au rendez-vous pour les Cotissois. 2023 finira en beauté avec le Village de Noël qui reviendra le 16 décembre et un concert de Alta Voix le 17 décembre.”

Alain VADEPIED
Adjoint à la culture, au Vivre Ensemble et à la vie associative

Instants de culture à Lanvallay

30 septembre 2023
Soirée concerts des Nuits d'octobre

23 août 2023
Concert Jazz en place

Juillet-septembre 2023
Exposition photos Voyages au féminin

24 septembre 2023
Balade contée familiale

24 juillet 2023
Renc'arts : clown et jonglage A tiroirs ouverts

7 octobre 2023
Concert jazz du groupe Vendredi Treize

La bibliothèque et ses coulisses

Vous connaissez la bibliothèque lorsqu'elle est ouverte, lors des heures d'ouverture au public, quand Delphine vous y accueille avec l'équipe de bénévoles. Mais vous connaissez moins, voire pas du tout, la bibliothèque quand elle est fermée au public. Alors petit tour d'horizon pour voir ce qui se passe dans les coulisses de votre bibliothèque !

L'accueil des enfants

Chaque vendredi matin, les enfants des écoles se rendent à la bibliothèque. Au programme : **découverte de l'organisation de la bibliothèque**, **du métier de bibliothécaire**, **lectures à haute voix** par Delphine et sur place, choix de livres…

L'achat des livres

Autre moment fort : **tous les deux mois, l'équipe va acheter des nouveautés à la librairie**. Jeudi 12 octobre, Delphine et les bénévoles sont allés rencontrer les libraires du Grenier à Dinan et ont choisi les livres de la Rentrée Littéraire qui deviendront les livres de la bibliothèque. Grand moment de plaisir et de partage, entre libraires, bénévoles et bibliothécaire !

1

2

1 - Le 28 septembre, les enfants ont repris le chemin de la bibliothèque.
2 - Delphine David et des bénévoles ont sélectionné les futurs livres de la bibliothèque.

Les coups de ♥ de la Bibliothèque

A noter !

L'illustratrice Anne Montel viendra à la bibliothèque de Lanvallay le **16 décembre** !

PRIX GONCOURT 2023

VEILLER SUR ELLE
de Jean-Baptiste Andrea

Roman rentrée littéraire

Mimo est un sculpteur de génie, à l'âme aussi belle que le visage, mais disgrâcié dans son corps physique et social. C'est Rémi de « Sans famille », dont le chemin ira vers le succès en passant par un long purgatoire de difficultés sans nom, dans l'Italie de l'entre-deux guerres. Viola est une jeune et belle aristocrate italienne, d'une intelligence supérieure et d'une curiosité intellectuelle insatiable, mais empêchée par un carcan social qui ne lui laisse d'autre projet de vie que celui de cruche pondeuse.

Et, entre les deux adolescents si différents en apparence, une rencontre improbable, d'une fulgurance irrémédiable, qu'aucune épreuve ne pourra entacher.

Le titre est un clin d'œil, en subtile connivence avec le lecteur qui, parvenu au trésor final, devra se demander éternellement « qui veille sur qui » ?

Maritchu

LE GRAND INCIDENT
de Zelba

BD

Quand les statues féminines du Louvre se rebellent, parce qu'elles en ont marre d'être photographiées sous toutes les coutures et de subir tous ces regards sur leurs corps dénudés !

Percutante, cette BD porte une réflexion éclairée et un regard critique acéré, notamment sur la place des femmes dans l'espace public et sur le harcèlement de rue.

Très belle postface écrite par l'autrice, qui raconte ce projet en coédition avec le Louvre. Car comme elle le dit si bien : « en 2020, la culture était passée au rang de non-essentielle. Mais ce qui est non-essentiel pour les uns peut être vital pour les autres.

Je fais partie de la deuxième catégorie, dit-elle ».

Moi aussi.

Delphine

CHAUSSETTE
de Anne Montel et Loïc Clément

BD Jeunesse

Un petit garçon raconte le quotidien de sa voisine Josette – qu'il appelle Chaussette ! - réglé « comme du papier à musique ».

Sa promenade, avec son chien adoré Dagobert, est toujours la même. Le parc, le boucher, la papèterie, puis à la maison pour Questions pour un champion.

Mais un jour, tout déraille, Josette ne fait rien comme d'habitude. Alors le petit voisin mène l'enquête et s'aperçoit qu'autour de Josette, il n'y a pas Dagobert ce jour-là…

Un trésor de beauté, de sensiblité, d'émotions et de délicatesse dans ce texte relevé de magnifiques aquarelles d'Anne Montel.

Delphine

Rencontre avec... Nathalie Fossembas-Hellio, coordinatrice du lien social

Nathalie Fossembas-Hellio a débuté ses fonctions de **coordinatrice du lien social** au sein du CCAS de la mairie de Lanvallay le 23 août 2023.

Le CCAS a déposé un appel à projets et obtenu le financement du poste pour deux ans par la Conférence des financeurs de la prévention et de la perte d'autonomie des personnes âgées des Côtes d'Armor. En effet, l'accompagnement des séniors est un axe phare du CCAS depuis 2014, et l'objectif de ce poste est de **lutter contre l'isolement**.

Son travail est complémentaire à celui d'Audrey Bernard, chargée d'accueil au CCAS. Nathalie Fossembas-Hellio va ainsi au-devant de la population pour évaluer les attentes et les besoins dans tout domaine et est coordinatrice des dispositifs suivants :

RENDEZ-VOUS DE QUARTIERS

Ce dispositif a pour objectif de développer des rendez-vous de quartiers autour d'animations diverses : culturelles, ludiques... Ce moment prolongé autour d'un goûter ou d'un café permet un **temps d'échanges et de rencontres**.

Animation par la compagnie Une Aile La Nuit

P'TIT CAFÉ DES AIDANTS

Temps d'écoute et de parole animé par une psychologue

1 fois par mois - Salle du Verger de Saint-Solen

L'objectif de ce dispositif est de permettre à une personne qui s'occupe d'un proche, de pouvoir **échanger, partager ses interrogations, prendre un temps pour elle** pour mieux vivre son quotidien d'aidant.

Plus d'infos dans le Mag' de février 2023 :

www.lanvallay.fr/vie-municipale/publications-municipales/

VOISINS BIENVEILLANTS

Cette action permet de mettre en lien des bénévoles et des personnes âgées ou en situation de handicap pour **partager un moment ensemble**. Une personne peut solliciter auprès du CCAS le passage d'un bénévole à son domicile. Le principe est **un bénévole = une personne visitée**.

Le rythme et ce qui se passe pendant ce temps de visite sont définis par les deux personnes ensemble, dans le respect d'une charte du CCAS. Actuellement, une dizaine de personnes bénéficient de ce dispositif.

1 SAPIN + 1 COMMUNE = 1 FORÊT

Cette action permet la **confection collective de sapins de Noël en tricot** pendant l'automne qui seront exposés en décembre lors du Village de Noël. Des ateliers sont organisés à l'EHPAD ou au Local Jeunes avec des enfants de l'accueil de loisirs, des bénévoles partenaires du Groupe d'Entraide Mutuel de Dinan et des habitants désireux de contribuer à cette belle action.

Sapins exposés lors du Village de Noël 2022

LE REPAS DES AÎNÉS

Myriam Henry, cheffe de cuisine de l'EHPAD, et son équipe prépareront le repas des aînés. Nathalie Fossembas-Hellio organisera cet évènement qui aura lieu **le 17 février 2024**, pour les personnes de plus de 72 ans.

Myriam Henry, cheffe de la cuisine de l'EHPAD

Les rendez-vous numériques

Tous les mardis à la salle du Verger de Saint-Solen, des ateliers numériques sont animés par des bénévoles expérimentés.

L'un des ateliers animé par Michel Clément

Qui peut venir aux ateliers ?

Tous ceux qui ressentent le besoin de **s'initier** ou d'**approfondir leurs connaissances** sur les outils numériques peuvent s'inscrire pour participer aux ateliers, sur des sessions d'1h30 durant 15 semaines. Quatre créneaux horaires sont proposés : deux le matin et deux l'après-midi.

Comment se déroulent les ateliers ?

Dans une **ambiance conviviale et d'entraide**, les participants se forment à l'utilisation des outils numériques, sur PC et sur smartphone. L'accompagnement est personnalisé. Chacun peut ainsi, selon son niveau, apprendre à naviguer en sécurité sur internet, gérer sa boîte mail, ouvrir un compte en ligne sur des sites institutionnels, etc.

Pour vous inscrire à la prochaine session qui débutera en mars 2024, n'hésitez pas à contacter le CCAS de la mairie de Lanvallay :

02 96 39 15 06 **accueil@lanvallay.fr**

"Numérique, transports, emploi… : la solidarité s'applique à de nombreux domaines. Voici deux exemples concrets d'actions avec BreizhGo qui propose une carte solidaire ou Horizon Emploi, association engagée dans l'insertion par l'activité économique."

Bernard MAHÉ
Adjoint à l'action sociale

Les infos solidaires

LA CARTE SOLIDAIRE BREIZHGO

Si vous êtes bénéficiaire du RSA, de l'AAH, de l'ASPA… vous pouvez bénéficier de **tarifs préférentiels** pour vos transports BreizhGo.

www.breizhgo.bzh/solidaire

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du CCAS de Lanvallay pour la réalisation de cette démarche.

HORIZON EMPLOI

Cette association se charge de trouver les personnes compétentes pour répondre aux besoins des particuliers, des professionnels. Que vous soyez **demandeur d'emploi ou employeur**, vous pouvez contacter Horizon Emploi :

1, rue Saint-Malo - 22100 DINAN

www.elorys.bzh **02 96 39 07 07**
contact@horizonemploi.bzh

J'ADOPTE LES BONS RÉFLEXES POUR ÉVITER UN CAMBRIOLAGE !

Réflexe #1
J'entretiens un bon voisinage

Réflexe #2
Si je suis absent, je fais vider ma boîte aux lettres

Réflexe #3
Je verrouille

Réflexe #4
Si je suis absent, je fais croire à une présence

Réflexe #5
Je garde mes clés en lieu sûr

“Ti Rouffs, c’est une parcelle agricole communale partagée par des maraîchers, des Jardins solidaires, une horticultrice et une pépinière associative. Nous y accueillons aussi en résidence d’artiste Laëtitia Rouxel qui nous livre dans ce numéro quelques planches de la BD sur laquelle elle travaille !”

Mathilde PILLOT
Conseillère déléguée à la transition

Les portes ouvertes

Le soleil était au rendez-vous pour cette première « portes ouvertes » de Ti Rouffs le 7 octobre dernier.

Les visites du site ont rencontré un vif succès. Quelques élus du territoire se sont déplacés pour saluer l’aventure. Une exposition photos retraçait les différentes étapes du projet et **Laëtitia Rouxel** présentait les premières planches de sa bande dessinée consacrée à l’aventure de Ti Rouffs.

Les bénévoles des **Jardins solidaires** avaient pris soin de décorer et d’aménager le terrain. Les fleurs de **Mathilde Jouault** ornaient le décor. Les maraîchers **Baptiste Bahuaud** et **Véronique Madre** ont présenté leurs légumes fraîchement cueillis.

Une buvette était organisée et financée par les bénévoles de **La Pépille**. La journée, placée sous le signe de la convivialité, s’est terminée par une animation des **Galettes sonores**.

Bravo à tous et à l’année prochaine pour une nouvelle édition !

Une bande dessinée en préparation !

Laëtitia Rouxel a commencé sa **résidence d’artiste** début 2023. Elle nous dévoile les premières planches de sa bande dessinée dédiée au projet Ti Rouffs, réalisée avec le soutien du Département, du Centre national du livre et de la DRAC.

Améliorer et entretenir sa haie

Environ **5 km de haies monospécifiques** sur rue ont été recensés dans le bourg de Lanvallay. Des plantations que l'on peut faire évoluer.

Pourquoi changer sa haie monospécifique ?

Les haies composées d'une seule espèce sont plus vulnérables face aux différentes maladies et parasites, et souffrent lors des variations climatiques. Ces haies, généralement composées de plantes exotiques (Thuya, Laurier palme, Cyprès), épuisent les sols à cause de leur forte demande en nutriments et limitent l'implantation de la faune locale comme les oiseaux, les insectes ou les petits mammifères.

Pour favoriser la biodiversité dans votre haie, privilégiez des **espèces variées et locales**. Pour un aspect esthétique, il est intéressant de jouer sur les rythmes dans les variations de hauteurs, d'épaisseurs, de couleurs dans les clôtures.

Comment entretenir sa haie ?

Une haie libre ne nécessite pas forcément de taille annuelle, mais selon la croissance des plantes vous pouvez choisir de l'éclaircir. **En fonction des floraisons de la plante, la période de taille varie** : pour les essences printanières, la taille s'effectue juste après la floraison, tandis que pour les essences estivales, la taille s'effectue de février à mars. Ne taillez en aucun cas vos haies entre fin mars et fin août, pleine saison de nidification des oiseaux.

Exemples d'espèces à privilégier

Aubépine
Crataegus monogyna
Arbrisseau de 2 à 4 m
Epineux
Fleurit en avril-juin

Troène commun
Ligustrum vulgare
Arbrisseau de 1 à 5 m
Fleurit en mai-juin

Erable champêtre
Acer campestre
Abre jusqu'a 10 m
Fleurit en juin

Evaluez l'impact paysager de votre propre haie !

Ce questionnaire permet d'identifier les haies que l'on pourrait améliorer ou remplacer :

DIVERSITÉ SPÉCIFIQUE :

Combien d'espèces végétales différentes sont-elles présentes sur votre linéaire de haie ?

- ☐ 2 au moins — + 1
- ☐ Entre 3 et 5 — + 2
- ☐ Plus de 5 — + 3

Mix Persistant / Caduc

☐ Oui + 3 ☐ Non + 1

MORPHOLOGIE :

Haie accompagnée de :

- ☐ Grillage — + 1
- ☐ Clôture — + 2
- ☐ Muret — + 3

Entretien et taille :

☐ Haie taillée + 1 ☐ Haie libre + 3

OPACITÉ VISUELLE :

A quel point votre haie obstrue-t-elle la vue entre votre propriété et l'espace public ?

- ☐ Opaque — + 1
- ☐ Laisse passer la lumière par endroit — + 2
- ☐ Transparente — + 3

Hauteur inférieure à 2 m :

☐ Oui + 3 ☐ Non + 1

Scannez-moi et téléchargez le pdf

Résultats :

En-dessous de 10 :

Votre haie ne possède pas de qualité paysagère particulière. Il est conseillé de dessoucher certains sujets pour les remplacer par **des essences locales, diaphanes, voire fruitières**.

Entre 10 et 13 :

Votre haie possède des atouts paysagers intéressants. Il peut cependant être pertinent d'améliorer la haie en plantant ponctuellement **des espèces locales** ou **en changeant de pratique de taille**.

Au-dessus de 13 :

Votre haie possède des atouts paysagers qui mettent en valeur les qualités du territoire. N'hésitez pas à **pratiquer une taille douce** et à bien veiller au renouvellement des plants périclitants.

GRATUIT

Opération BROYAGE

Samedi 16 décembre, de 9h à 12h, Place Edmond de Blaye

Apportez vos tailles de haies et repartez avec votre broyat !

Yann Gouadjelia est le nouveau responsable du service Enfance. Avec Angéline Le Mercier, chargée de projets Enfance-Jeunesse et responsable du service Jeunesse, ils sont à la tête d'un pôle qui accompagne la vie des enfants et des jeunes dans leur apprentissage, leur autonomie et leur épanouissement.

Claire RÉ
Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse

Au cœur de la politique du Bien grandir avec Yann Gouadjelia

Yann GOUADJELIA, responsable du service Enfance

Pouvez-vous présenter votre parcours ?

Yann GOUADJELIA : **après des études d'histoire, je souhaitais travailler avec les enfants dans le milieu éducatif**. Je suis entré au service d'une collectivité et j'ai passé mon concours d'animateur territorial. **J'ai peu à peu évolué** : responsable d'accueil de loisirs, responsable de séjour, directeur d'un accueil de jeunes en quartier sensible, coordonnateur Enfance-Jeunesse puis responsable de service Enfance.

Quels sont vos rôles au sein du service Enfance de Lanvallay ?

YG : **je dirige et coordonne les équipes d'animation, les référentes et les ATSEM** sur les temps périscolaires et extrascolaires. J'assure les inscriptions scolaires (administratives). Je décline le projet éducatif et les lignes directrices de la municipalité en lien direct avec les écoles. Je suis force de proposition pour assurer la qualité de services rendus aux Cotissois.

Quels projets souhaitez-vous mettre en place ?

YG : **je souhaite développer les séjours** (dont un autour du vélo), mettre en place une mission de service civique sur le thème de la récupération avec **la mise en place d'une Ludimalle** (outil pédagogique pour l'animation de cour).

Et enfin, vous êtes fan de rugby, quelle est votre équipe préférée ?

YG : naturellement, étant natif de Clermont-Ferrand, **l'ASM tient une grande place dans mon cœur** mais j'apprécie aussi le beau jeu, quelle que soit l'équipe, avec une préférence pour la sympathique équipe de La Rochelle.

Les Olympiades des écoles

Le 3 octobre dernier, des Olympiades ont été organisées par le service périscolaire, en partenariat avec l'école élémentaire et les services techniques. L'objectif de cette journée est de **faire connaissance entre équipes pédagogiques, parents bénévoles pour la journée, enfants…**

Les plus jeunes apprennent à connaitre les plus grands, sans en avoir peur, dans un cadre de jeux tout au long de la journée. Les plus grands ont un rôle crucial car ils seront chefs d'équipe : ils devront s'assurer que les plus jeunes suivent et devront s'orienter sur le pôle sportif grâce à leur feuille de route. Des Olympiades maternelles seront organisées en fin d'année scolaire.

Retour sur un été à l'accueil de loisirs

Pour sa saison estivale, l'équipe d'animation municipale s'est pliée en quatre pour les petits Cotissois, toujours plus nombreux, et ce malgré une météo parfois capricieuse. En juillet, un voyage dans le temps téléportait la joyeuse troupe au **Moyen Âge**. Petits et grands s'épanouissaient aux temps des chevaliers et des princesses.

Stage pleine nature à Jugon-les-Lacs

Sortie journée à Coriosolis

A peine le temps de remettre le centre en ordre, que les août iens s'appropriaient la structure sur le **thème du camping**. Ambiance décalée, jeux et animations en tout genre rythmaient le quotidien des enfants.

Bel été sur Lanvallay, rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

De nombreuses activités le midi

Sur le temps méridien, les enfants peuvent faire **des activités calmes ou sportives**, ou encore des jeux libres.

Voici par exemple les activités proposées par le service périscolaire : réalisation d'un film, créations de Noël, chorale, danse, sports collectifs, jeux de société…

Les séjours été du Local Jeunes

Partir à l'aventure en passant par Marseille

15 jeunes de 11 à 13 ans sont partis dans les **Gorges du Verdon**. Au programme : découverte de la région, rafting et randonnées. Autonomie et dépassement de soi, une vraie réussite pour les jeunes !

Frites, BD et street art

12 jeunes de 13 à 17 ans sont partis à **Bruxelles**. Au programme : découverte de la capitale, frites, street art, musées de la BD et du chocolat. Logés en auberge de jeunesse, les jeunes se sont approprié Bruxelles en sillonnant la capitale au rythme de ses trésors.

“L’image d’une commune, vue de l’extérieur ou par ses habitants, juxtapose et croise de nombreux critères : écoles, vie associative et culturelle, transports… Il ne faut pas oublier un aspect primordial pour son attractivité : le dynamisme de son tissu économique.”

David BRIAND
Conseiller délégué aux sports, à la mobilité locale et à l’économie locale

Faciliter les initiatives économiques

La commune de Lanvallay, forte de nombreuses entreprises artisanales, commerciales ou industrielles, connaît un **développement qui s’accélère ces dernières années**, voire ces derniers mois.

La municipalité joue son rôle pour faciliter les initiatives privées afin qu’elles aboutissent : conseils au niveau administratif, concertation au niveau des permis de construire, soutien actif lors des CDAC (Commission départementale d’aménagement commercial). Accompagner les entreprises sur la commune, c’est participer à l’attractivité de Lanvallay, faciliter la création d’emplois. Ainsi, la municipalité, agents et élus, participent à son rayonnement.

Voici la liste non-exhaustive de ce qui s’est passé ces derniers mois. Un annuaire des entreprises de Lanvallay est en cours de mise à jour. Il sera disponible à l’accueil et sur le site internet.

1 Rue du Lion d’Or

Le restaurant **Chez Gaston** a ouvert en mai 2023, en lieu et place du bien connu Bistrot du Viaduc.

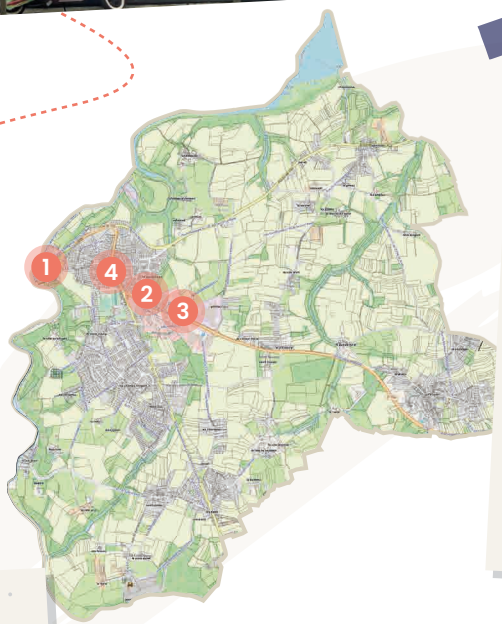

Mangeons local

Baptiste Bahuaud, maraîcher bio : vente directe les jeudis de 16h30 à 19h30.

Véronique Madre, Les Jardins Buissonniers, maraîchère bio : sur le marché de Lanvallay le dernier dimanche du mois.

Pimor Maraîcher : commande sur leur boutique en ligne et retrait le vendredi entre 17h et 19h.

Ferme harrouard : vente d’œufs et de miel. Ferme pédagogique. Sur le marché de Lanvallay le dernier dimanche du mois.

2 Professionnels de santé

Rue Charles De Gaulle, un **pôle santé** accueillera différentes spécialités médicales et paramédicales et une vingtaine de professionnels de santé : cabinet dentaire, cardiologues et gastro-entérologues, ophtalmologue, kinésithérapeutes.

3 Zone Super U

L’enseigne **Action** a ouvert dans les cellules commerciales dans la zone Super U et **Takko Fashion** ouvrira sous peu.

Deux autres projets sont prévus : **Zeeman**, offre orientée petit textile et accessoires, et **Maxi Zoo**, commerce spécialisé dans le secteur de l’alimentation et des accessoires pour animaux de compagnie.

La dernière et plus grande cellule est en cours d’aménagement et sera dédiée à l’entreprise **Manomedical**, qui commercialise du matériel vétérinaire.

Les cellules de la zone de Super U seront remplies, ce qui n’a jamais été le cas depuis leur création en 2010.

4 Rue de Rennes

Westel, magasin de prêt-à-porter féminin et accessoires avec un espace collection famille, est ouvert depuis février 2023. Tous ses produits sont de fabrication européenne.

Le Colombier a changé de propriétaire. Depuis août 2023, Marion et Brieuc Coant ont repris l'activité bar, tabac et presse.

L'Hibiscus, enseigne de bien-être et esthétique, a pris la succession de Léona Esthétique & bien-être

Le local qui accueillait la boucherie est en passe d'être repris pour une activité traiteur et charcuterie.

« Le conseil municipal des enfants, élu depuis décembre 2022, débute sa deuxième – et dernière année de mandat – avec de nombreux projets en tête ! »

Thomas CASSIGNEUL
Adjoint à la participation citoyenne, à la communication, au Bien grandir

Un conseil municipal des enfants en action

Chaque mois, les 10 conseillers âgés de 8 à 11 ans se réunissent en compagnie d'Angéline Le Mercier, chargée de projet Enfance-Jeunesse et référente CME, pour échanger sur les actions qu'ils souhaitent mener dans la commune.

La première année d'exercice a été riche en activités, avec notamment la **lecture du poème « Liberté »** lors de la commémoration du 8 mai 1945 ou l'**organisation d'une collecte de près de 700 jouets** pour le Secours populaire. Les dons sont actuellement distribués aux enfants pour Noël.

Les projets pour cette dernière année de mandat ne manquent pas : soucieux du Vivre Ensemble et du lien entre les générations, les membres du CME souhaitent organiser des **activités sportives adaptées**. Les conseillers souhaitent également organiser une **collecte de déchets** et poursuivre leur partenariat avec le Secours populaire.

Le conseil municipal « adulte » accompagnera le CME sur des projets de plus grande ampleur. Afin de poursuivre leur apprentissage de la citoyenneté, **les membres du CME se rendront au Sénat** au printemps prochain.

Lecture d'extraits de correspondance entre Simon Collay et son épouse Jeanne lors de la commémoration du 11 novembre 1918

Devenir jeune porte-drapeaux

La commune de Lanvallay, en association avec l'Amicale des Anciens combattants, accompagne celles et ceux qui souhaitent devenir jeunes porte-drapeaux.

La mission s'adresse aux jeunes entre 13 et 18 ans qui souhaitent participer avec les Anciens combattants aux cérémonies mémorielles. Cette démarche est **un engagement pour la transmission de la mémoire** et pour les valeurs de la République.

Une demi-journée de formation par la Délégation militaire départementale des Côtes-d'Armor sera organisée durant les premiers mois de l'année 2024. Le déplacement sera pris en charge par la municipalité.

Pour s'inscrire ou se renseigner : **02 96 39 15 06**
thomas.cassigneul.mairie@gmail.com

Les jumelages

Lanvallay-Walkern

Balade dans le bois de Boxwood menacé par un projet d'immobilier résidentiel.

Semaine anglaise rétablie et week-end à Walkern (Hertfordshire)

La Semaine anglaise a pu être rétablie à la mi-mars en coopération avec les enseignants de l'école, l'APE, la restauration scolaire, le service Enfance et avec le concours de la chorale Crème Anglaise d'Évran. **Jeux, repas anglais et *tea-time*** étaient au programme pour les 200 écoliers des Colibris. Le film *Chicken run* était projeté sous-titré en anglais le dimanche après-midi et suivi d'un goûter *british*.

Week-end de Jumelage

Le week-end de Jumelage s'est déroulé à Walkern durant le pont du 1er mai sous un soleil exceptionnel. Diners avec les hôtes et discussions amicales en français, en anglais et dans une « mixture » amusante ont été ponctués par la visite de l'école primaire de Benington en pleine activité, du musée des débuts de l'aviation Shuttleworth où le Blériot XI est en bonne place, et par la visite du studio du sculpteur Henry Moore, où sont exposés ses bronzes et ses marbres monumentaux dans un parc paysagé de 28 hectares. Au printemps 2024 ce sera au tour des Anglais de Walkern de venir à Lanvallay.

Mais aussi...

Les Amis de Walkern, ce sont également des séances de conversation anglaise, de Ciné-VO avec des films de culture anglaise projetés en VO sous-titrée en français et, depuis cette année, une déambulation commentée et illustrée durant les journées du patrimoine de septembre.

Patrick Ramousse, Président de l'association

www.lesamisdewalkern.fr
contact@lesamisdewalkern.fr

Lanvallay-Wangenbourg-Engenthal

Des retrouvailles attendues !

Le week-end de l'Ascension, c'est avec bonne humeur que 26 Cotissois ont pris la route vers l'Est pour retrouver leurs amis alsaciens. Puisque depuis 2019 nous n'avions pas pu leur rendre visite, nul doute que la joie des retrouvailles entre Alsaciens et Bretons se sentait dès la descente du bus. Autour d'un verre de vin d'Alsace à la salle polyvalente, déjà chacun a entonné **chants de marins et de la montagne**. Après une soirée dans les familles d'accueil, le vendredi nous avons pris la route pour une **visite passionnante d'une poterie** à Soufflenheim puis du Chemin des Cimes. Après dégustation d'un baeckeoffe à Cleebourg, nous avons visité **la Villa Météor** à Hochfelden, l'une des plus anciennes brasseries familiales de France.

Stèle en grès rose des Vosges symbolisant une partie des arches de nos anciens ponts.

Une cérémonie pour fêter les 30 ans du jumelage

Notre jumelage datant de 1990, c'est avec quelques années de retard, qu'a eu lieu le samedi **la cérémonie officielle du 30ème anniversaire**. En présence de Louise Morel, députée, et de Michèle Eschlimann, vice-Présidente du Conseil départemental d'Alsace, Dany Acker, maire de Wangenbourg-Engenthal, a dévoilé **une stèle en grès rose des Vosges** symbolisant une partie des arches de nos anciens ponts de Lanvallay. Cette cérémonie était accompagnée d'un groupe folklorique alsacien et d'un groupe de cors de chasse local qui a résonné dans toute la vallée. Nous nous sommes ensuite retrouvés à la salle polyvalente pour partager un repas en commun au cours duquel Alsaciens et Bretons ont échangé leurs chants. Cette soirée s'est terminée par un spectacle de feu et un feu d'artifice ! Magique ce 30ème anniversaire ! Le dimanche matin c'est le cœur gros que nous nous sommes quittés en se disant à l'année prochaine ! Le Comité a organisé, comme chaque fin d'année, sa traditionnelle soirée choucroute.

Françoise Lepetit, Présidente de l'association

Edmond de Blay

1926-1944 (Mort pour la France)

Ce jeune homme est né au château de Landeboulou le 2 juillet 1926. Il est le fils d'Edmond de Blay de Gaix et d'Yseult de Cacqueray. Dans son jeune âge, ce garçon est élevé et éduqué par sa mère et sa grand-mère de Buharaye au château. Peut-être eut-il un précepteur. En septembre 1938, il est élève de 5e littéraire aux Cordeliers de Dinan, sous le supériorat du chanoine Charles Meinser.

Le 18 juin 1940, le maire de la ville Michel Geistdoerfer et son conseil municipal déclarent Dinan « ville ouverte ». Le jour même, l'armée allemande s'y établit. La Wehrmacht et ses sous-officiers s'installent dans les deux casernes, Beaumanoir et Duguesclin, à la sortie ouest de la ville. Les officiers et leurs ordonnances réquisitionnent les grandes et belles maisons bourgeoises de la ville ainsi que les châteaux des environs à Lanvallay, Léhon et Taden. Une section de la *flak* allemande prend ses quartiers au château de Landeboulou. Pour bien pointer leur canon défense aérienne, elle scie, sans trop d'égards, les poutres faitières de la Grande Tour.

Après le Débarquement des Alliés en Normandie le 6 juin 1944, Madame de Blay, percevant que ces équipements militaires en feront une zone de combat et craignant pour la vie de ses trois enfants, décide d'aller se réfugier chez des cousins dans les Monts du Mené. Un matin, elle annonce à sa famille qu'ils partent à bicyclette en vacances à la montagne. Arrivant le soir, ils sont logés au bourg de Gomené, près de Merdrignac. Quelques jours plus tard, le 15 juin 1944, deux soldats de la Wehrmacht se présentent à la mairie avec l'ordre de réquisitionner deux charrettes et leurs chevaux afin de rejoindre la Normandie. Sur le chemin du retour vers leur cantonnement, ils sont attaqués par des « inconnus armés ». L'un des soldats est blessé, les chevaux et les charrettes envolés. Les deux militaires regagnent leur cantonnement et lancent l'alerte.

Une compagnie de SS débarque dans la commune. Elle investit directement la mairie et arrêtent les personnes présentes, dont le maire Arsène Poupiot, les deux instituteurs, le recteur, Madame de Blay et ses deux filles où ils sont interrogés brutalement. Enfin arrive un officier qui comprend que toutes ces personnes n'ont rien à voir avec l'attaque et les fait libérer. C'est malheureusement trop tard pour Marcel Poupiot, le fils du maire, et pour Edmond de Blay. Ils ont tous deux étés pendus, l'un à une gerbière, l'autre à une poutre du préau de l'école. Pour Edmond, la corde a cassé. Après être tombé, un soldat l'achève d'une rafale de mitraillette.

Le 11 mai 1954, le ministre des Anciens combattants informe le maire de Lanvallay, Ferdinand Hervé (1945-1959), qu'Edmond de Blay est reconnu « Mort pour la France ». La mention est inscrite en marge de l'acte de décès dans les registres d'État-civil. En 1978, Adolphe Castel, maire de 1959 à 1983, donne son nom à la place des Chevrins.

J'espère que l'oubli et l'ignorance n'effaceront pas le nom de ce malheureux enfant de la commune.

Yves Castel, 11 novembre 2023.

Vous l'avez compris, la dénomination de la place Edmond de Blaye mérite d'être revisitée !

Partez sur les traces des arbres remarquables

Avec le concours de différents partenaires dans les départements bretons, la Maison de la consommation et de l'environnement (Mce) pilote, depuis 2007, le projet **Arbres remarquables de Bretagne.**

De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable : ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique… Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre remarquable : le sentiment de « remarquabilité » qu'il éveille doit être perçu par tous.

La carte Arbres remarquables de Bretagne

Une **carte interactive et participative** facilite le recensement du patrimoine arboré breton :

arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr

Il est possible à toute personne de participer à l'inventaire en ajoutant des arbres. En partageant une photo c'est encore mieux ! Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de « contrôler » l'arbre, puis un comité d'homologation finalise le classement en « Remarquable », « Bel arbre » ou « Curiosité ».

Scannez-moi et visualisez la carte

If commun remarquable devant l'église de Saint-Solen >

A l'absence de concertation
auprès des habitants.
Aux décisions unilatérales
(ex : ne pas louer la salle des fêtes
aux habitants de la commune).

A la mise en place de « rond-stop »
ou « stop-glissant »

Aux dépassements de budget
(ex : Salle des Fêtes = près de
2 millions de dépenses).

Aux mauvais entretien de la
commune (voirie, cimetières...)

Cécilia DELAROCHE, Françoise LEPETIT, Rémi BERNARD, Pascal QUINTIN et Daniel BODIN, élus de la minorité vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de fin d'année et restent à votre disposition (minorite.lanvallay@orange.fr)

Les évènements de votre commune !

Décembre

Opération broyage
16 décembre, 9h-12h
Place Edmond de Blaye
Mairie de Lanvallay

Atelier graphique 7-14 ans
16 décembre, 10h-12h
Bibliothèque de Lanvallay

Village de Noël
16 décembre, 10h-18h
Jardins de la mairie
Mairie de Lanvallay

Concert de Noël
17 décembre, 16h
Salle d'Honneur de la mairie
Mairie de Lanvallay et Alta Voix

Ludothèque
20 décembre, 16h-17h30
Bibliothèque de Lanvallay et Au Bois des Ludes

Atelier gravure
29 décembre
Salle du Verger de Saint-Solen
Crayon d'art

Janvier

Sortie running
7 janvier, 9h
Salle Saint-James de Tressaint
Rance Jogging

Atelier chant
13 janvier
Salle du Verger de Saint-Solen
Alta Voix

Atelier les aromatiques en cuisine
19 janvier, 14h-17h
Salle Saint-James de Tressaint
Le Jardin sauvage

Stage de chant choral
20 et 21 janvier
Salle des fêtes de Lanvallay
Au chant de Sève

Cérémonie des Vœux
26 janvier, 18h30
Salle des fêtes de Lanvallay
Mairie de Lanvallay

Représentation théâtrale
27 janvier, 20h30
Salle des fêtes de Lanvallay
Les Troubadours du Mont en Va

Représentation théâtrale
28 janvier, 14h30
Salle des fêtes de Lanvallay
Les Troubadours du Mont en Va

Février

Représentation théâtrale
3 février, 20h30
Salle des fêtes de Lanvallay
Les Troubadours du Mont en Va

Représentation théâtrale (en faveur de l'APE des écoles)
4 février, 14h30
Salle des fêtes de Lanvallay
Les Troubadours du Mont en Va

Théâtre des Jacobambins
7 et 8 février
Salle des fêtes de Lanvallay
Théâtre en Rance

Atelier Aloé Vera
9 février, 14h-17h
Salle Saint-James de Tressaint
Le Jardin sauvage

Atelier chant
10 février
Salle du Verger de Saint-Solen
Alta Voix

Ciné VO
11 février
Salle des fêtes de Lanvallay
Les amis de Walkern

Repas des aînés
17 février
Salle des fêtes de Lanvallay
CCAS de Lanvallay

Yoga
18 février, 9h30-12h30
Salle des fêtes de Tressaint
Ananda – Véronique Hardy

Après-midi récréatif
18 février
Salle des fêtes de Lanvallay
Vivre Lanvallay

Théâtre
Du 23 au 25 février
Salle des fêtes de Tressaint
ASLT

Mars

Carnaval
1er mars, 15h
Départ : centre de loisirs
APE et service Enfance-Jeunesse

Après-midi Rock & Swing
10 mars, 15h-19h
Salle des fêtes de Tressaint
Rock'Dance

Semaine anglaise
Du 13 au 15 mars
Jardin public
Les amis de Walkern

Atelier cure Détox aux plantes sauvages
15 mars, 14h-17h
Salle Saint-James de Tressaint
Le Jardin sauvage

Yoga
16 mars
Salle des fêtes de Tressaint
Samana

Yoga
17 mars, 9h30-12h30
Salle des fêtes de Tressaint
Ananda – Véronique Hardy

Ciné familles
17 mars, 15h
Salle des fêtes de Lanvallay
Les amis de Walkern

Atelier chant
23 mars
Salle du Verger de Saint-Solen
Alta Voix

Repas dansant
23 mars, 19h
Salle des fêtes de Lanvallay
APE des écoles

Thé dansant
24 mars
Salle des fêtes de Lanvallay
Vivre Lanvallay

Conférence sur la gestion des émotions des enfants
28 mars
Salle des fêtes de Lanvallay
Service Enfance-Jeunesse

Atelier Psychomédie
30 mars
Salle des fêtes de Lanvallay
Service Enfance-Jeunesse

La crèche Lanv'ol

En activité depuis janvier 2023, la crèche Lanv'ol est située en plein cœur de Lanvallay, à proximité de l'école maternelle. Elle a remplacé l'ancien jardin d'enfants dont les locaux étaient devenus trop vétustes.

Un équipement exemplaire

Afin d'accueillir les tout-petits dans les meilleures conditions, Dinan Agglomération a opté pour la conception d'un **bâtiment basse consommation** et **répondant aux problématiques environnementales actuelles** : mur ossature bois avec isolant ouate de cellulose et laine de bois, peinture à base d'algues, choix d'essences locales et non allergisantes pour les plantations, etc.

Un véritable pôle petite enfance

La crèche propose 22 places pour les enfants âgés **de 2 mois et demi à 4 ans**, avec un accueil selon les besoins des familles. L'équipe, composée de 8 personnes, accompagne chaque enfant dans un environnement sécurisé et propice à l'apprentissage, à l'exploration et à la sociabilisation.

L'équipe de la crèche Lanv'ol

Le bureau du **Relais Petite Enfance** est aussi disponible dans les locaux de la crèche. Le service informe les familles à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire (crèche, assistants maternels ou autre), accompagne les familles sur les modalités diverses à l'emploi d'un assistant maternel et propose des animations pour les tout-petits accompagnés des professionnels (assistants maternels - garde d'enfants à domicile). Contact : 02 96 87 52 78.

Une **permanence de la PMI** est proposée les jeudis après-midis par une puéricultrice.

Lanv'ol : Rue du terrain des sports - 22100 LANVALLAY

02 96 27 33 48
multiaccueil.lanvallay@dinan-agglomeration.fr

Infos pratiques

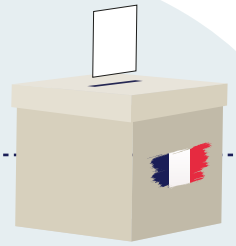

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous emménagez à Lanvallay ou **si vous déménagez sans changer de commune**, n'oubliez pas d'effectuer votre changement d'adresse à l'accueil de la mairie !

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les associations doivent déposer leur dossier de demande de subvention à la mairie **au plus tard le 10 janvier 2024**.

Le nouveau règlement d'attribution et les formulaires de demandes de subventions sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur

www.lanvallay.fr/subventions-des-associations/

Règlement d'occupation des salles municipales

Un **nouveau règlement** d'occupation des salles a été voté en novembre 2023.

Vous y trouverez des informations sur les tarifs de location, les types de cautions ou encore les conditions d'utilisation.

www.lanvallay.fr/vie-pratique/salles-communales/

Le conseil en bref

Juin 2023

A l'unanimité, le conseil approuve la **création d'un poste de coordinateur du lien social** (entièrement financé par l'Etat et le Département), et l'**installation de panneaux photovoltaïques** par « les centrales villageoises » sur le toit de l'école maternelle. Suite au vote de Dinan Agglomération en 2018 sur les équipements intercommunaux, et au vu des états des lieux et interventions effectuées depuis, le conseil entérine également la **rétrocession du local de l'aviron à la commune**.

Par 22 voix *pour* et 5 *contre*, le conseil adopte **des avenants de travaux sur la salle des fêtes** (+ 29 700 € TTC) **et sur le centre technique municipal** (+ 11 000 € TTC).

Juillet 2023

Le conseil du mois de juillet démarre par l'approbation à l'unanimité du **projet de charte du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude** qui verra le jour en 2024, et la demande d'adhésion de la commune de Lanvallay au Parc Naturel Régional. Le conseil adopte **un nouveau règlement pour l'attribution des subventions aux associations** (voir page 22). A l'unanimité moins une abstention, la commune vote une **motion sur le sujet des éoliennes**, exprimant des réserves sur le projet éolien porté par « Rener Energie » aux Champs Géraux, et promouvant néanmoins la sobriété énergétique et le développement d'un mix d'énergies renouvelables sur le territoire.

Septembre 2023

Le principal sujet du conseil de septembre est **l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le futur espace culturel et social** au groupement piloté par l'architecte Fabien Maillet. En 2020-21, cet équipement était au cœur de la réflexion menée avec le cabinet PREAU et qui avait associé un groupe d'habitants. Il verra le jour en lieu et place d'une série de bâtiments à déconstruire (secteur ex–fablab / ex-jardin d'enfants).

Le conseil approuve également la **mise à jour du « forfait mobilités durables »** aux agents de la commune venant à leur travail en transport en commun, à vélo ou en covoiturage.

Octobre 2023

Temps fort du conseil d'octobre, un point sur les **lotissements communaux Mathurin Méheut et Yvonne Jean Haffen**, rue du Colombier et allée des Tamaris : face à un bilan d'opération trop déficitaire présenté en mai, les études de viabilisation ont été reprises et optimisées pour en réduire les coûts, tout en ajoutant quelques maisons au projet. Le bilan est désormais sous contrôle et l'adoption de l'avant-projet définitif est prévu prochainement.

Novembre 2023

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les **nouveaux tarifs de la restauration scolaire** incluant l'application du dispositif **« Cantine à 1 euro »**. Soutenue par l'Etat pendant 3 ans à hauteur de 3 euros par repas, sa mise en place doit profiter à près de 30 % des enfants des écoles.

L'ouverture prochaine de la salle des fêtes est l'occasion d'une **mise à jour des règlements des différentes salles de la commune** afin de les mettre en correspondance avec leurs usages actuels. La salle des fêtes fonctionnera à plein dès 2024 : ce sont plus d'une trentaine d'évènements – majoritairement le week-end - qui se dérouleront dans cet équipement modernisé. Afin de faciliter sa mise en service, elle sera durant sa première année d'utilisation uniquement dévolue aux associations, aux écoles communales et aux services municipaux. Comme pour les nouveaux règlements de salles, vous pouvez retrouver les nouveaux tarifs municipaux votés durant ce conseil et applicables le 1er janvier 2024 sur **www.lanvallay.fr**

La Mairie de LANVALLAY
vous invite à son

Village de Noël

Samedi 16 décembre 2023
De 10h à 18h

Jardins de la Mairie
LANVALLAY

★ **Marché des créateurs** ★
★ **Animations** ★ **Ateliers** ★
★ **Restauration** ★

Et contes de Noël au Local Jeunes à 15h

Sans oublier la venue du Père-Noël... !

Et pour poursuivre les festivités :

Concert

Dimanche 17 décembre à 16h

Salle d'Honneur de la Mairie

Illustrations : Freepik